

Public :
Responsables et agents techniques
Ingénieurs et techniciens de réseau
ayant à leur charge le suivi de la
qualité de l'eau en piscine

Pré-requis :
Avoir suivi la formation de niveau 1 -
Traitement de l'eau en piscine

Durée :
1 jour (7 heures)

Lieu :
A convenir

Dates :
A convenir

Coût :
Sur devis



Piscines Qualité d'eau et d'air



Niveau 2 - Traitement de l'eau et de l'air

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **MAÎTRISER** le fonctionnement du traitement de l'eau et de l'air en piscine
- **CONNAÎTRE et APPLIQUER** la réglementation applicable aux piscines autres qu'à usage unifamilial
- **ÉVALUER** le fonctionnement du traitement d'eau et de l'air d'une piscine
- **IDENTIFIER** les anomalies d'une piscine

PROGRAMME

- **La réglementation en piscine**
 - Présentation des textes et de leur contenu, principaux textes de référence
- **La qualité d'eau en piscine**
 - Chimie de l'eau (prédominance des espèces chlorées en fonction de la teneur en chlore, stabilité du chlore...), les risques sanitaires en piscine (développements bactériens, chlore combiné et chloramines, THM) - sources de pollution, facteurs de développements et risques pour la santé, les particularités des piscines intérieures (chloramines et THM), le traitement d'eau en piscine - les différents types de traitement, de filtres, les déchloraminateurs, les modes de régulation, Recirculation et débits - mode de calcul et de suivi, les opérations de maintenance et d'exploitation, le suivi analytique - méthodologie, principes de manipulation, les objectifs de la qualité d'eau
- **L'air en piscine**
 - Notions de confort (température, hygrométrie), les chloramines et les THM dans l'air, conception d'un réseau aéraulique en piscine (CTA et réseau), les opérations de maintenance et d'exploitation
- **Les piscines d'eau de mer**
 - Particularités physico-chimiques et bactériologiques

INCLUS

Accès individuel aux supports de formation et à des quizz sur une plate-forme d'e-learning pendant 1 an

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation est animée par un formateur disposant d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de formation. Elle est assurée de manière théorique et pratique, en s'appuyant sur des cas concrets, des exercices. Chaque stagiaire est encouragé à participer à la formation pour favoriser l'assimilation des connaissances.

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation :

Une feuille de présence devra être signée par les stagiaires, pour chaque demi-journée afin de justifier la réalisation de la formation. Tout au long de la formation, les stagiaires pourront être soumis à des exercices afin de vérifier les connaissances acquises. Les attentes de chaque stagiaire seront évaluées en début et en fin de formation lors de tours de table. Les stagiaires évaluent la formation de façon anonyme grâce à un questionnaire remis en fin de session. Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation sera remise à l'issue de la formation.